



Certifier la signature d'une procuration pour retrait d'un gain

Par **FreakyMex**, le **04/02/2012** à **13:04**

Bonjour,rrnrnJe viens d'apprendre que j'avais gagné 2 places pour l'Open GDF Suez suite à jeu concours. Les places sont à retirer sur le lieu du tournoi, le jour même, sur présentation d'une pièce d'identité. rnrnMalheureusement, pour des raisons personnelles, je ne pourrais pas être présent sur Paris ce jour là.rnrnEst-il possible de faire retirer les places par quelqu'un d'autre sur procuration (Courrier écrit, signé, + photocopie de carte d'identité + e-mail attestant du gain) ? J'imagine que oui. Dans ce cas, est-il nécessaire de faire certifier la signature en mairie ?rnrnMerci d'avance pour vos réponses.

Par **amajuris**, le **04/02/2012** à **14:07**

bjr,rnje ne suis pas si sur que vous que ce soit possible.rnc'est vous qui avez gagné, il faut voir dans les conditions du concours si vous pouvez donner votre place à une autre personne.rncdt